Landtag sur le budget des cultes, a été une des plus aigres auxquelles le *Kulturkampf* ait donné lieu depuis plusieurs années. Le ministre des cultes a reproché au centre de tout faire pour rendre la paix impossible; il a donné à entendre que le gouvernement avait été sur le point de prendre des mesures, l'emprisonnement, sans doute, contre le nouvel évêque de Breslau, à cause des restrictions qu'il a imposées à la célébration des mariages entre catholiques et protestants. Le ministre n'a pas dit, et il n'aurait pu le faire, en vertu de quelle loi de mal, de quelle loi antérieure, on aurait pu procéder contre ce prélat, d'autant plus qu'avec le mariage civil, le mariage religieux a cessé d'être une affaire dont la loi eût à connaître. Il a révélé aussi ce fait que le gouvernement avait eu l'intention de gracier un des quatre évêques exilés, sans doute l'évêque de Munster, mais qu'il y avait renoncé à cause du mécontentement que lui causait l'attitude du centre et des catholiques en général.

Le parti parlementaire, que M. Windhorst dirige avec une rare habileté et qu'il a mené jusqu'à la veille de la victoire définitive après dix ans d'une stratégie merveilleuse, à travers des périls et des écueils sans nombre, ne se laisse pas émouvoir par les reproches et les menaces qui lui sont adressés pour la dixième fois. Il n'en jouera pas moins serré, ne cédera pas du pouce de terrain et continuera ses assauts. Il reste volontairement étranger aux négociations entre le gouvernement et le Vatican. Quand la paix sera faite, il mettra l'arme au pied et se renfermera dans une défensive vigilante. Mais il n'entend pas affaiblir les moyens d'action de la diplomatie ecclésiastique en faisant un compromis pour son compte. Aussi M. Windhorst a-t-il annoncé qu'il allait présenter au Landtag ses deux propositions, l'une pour supprimer la prohibition de dire la messe, de dispenser les sacrements, de baptiser, de confesser, etc., qui frappe encore, depuis les lois de mai, tout prêtre dont les fonctions ne sont pas reconnues par le gouvernement; l'autre pour la levée du séquestre sur les appointements des curés.

Il reviendra aussi à la charge au Reichstag, pour la radiation de la loi exorbitante, quoique rarement appliquée jusqu'ici, qui autorise l'administration à expulser purement et simplement, sans jugement, du territoire allemand tout évêque ou prêtre dont la conduite est jugée dangereuse pour la paix publique. Cette loi, qu'on n'a pas osé faire contre les socialistes, avait été abolie par le Reichstag l'année dernière, mais a été maintenue par le Conseil fédéral.

M. Windthorst dit en annonçant son intention de présenter ses propositions au Landtag : « Le temps de la diplomatie est passé. » Il ne s'agit, en ce qui le concerne, que de la diplomatie parlementaire entre son parti et le gouvernement ; car l'œuvre diplomatique entre le gouvernement de l'empereur et la cour pontificale se continue, à ce que nous apprennent les déclarations officielles, et les négociations n'ont pas été arrêtées par les manifestations de mauvaise humeur réciproque qui ont eu lieu sur le terrain politique allemand. Rien ne prouve mieux le désir et le besoin réciproques de paix.

Il y a un contraste frappant dans l'histoire du *Kulturkampf*, entre la politique toujours uniforme, logique, conséquente avec elle-même, de la Curie romaine, et les variations de principe et de stratégie qu'a accusées et même proclamées publiquement la politique de M. de Bismarck. La cour de Rome n'a cessé de déclarer que la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, en Prusse, devait être réglée par négociations directes et par accord mutuel entre ces deux puissances, et qu'elle ne pouvait être résolue autoritairement par l'Etat seul, par voie de législation, fût-ce même d'accord avec le parti catholique représenté au Parlement.

M. de Bismarck, au contraire, a d'abord proclamé hautement que les rapports de l'Eglise avec l'Etat ne concernaient que l'Etat lui-même; qu'il règlerait ces rapports de sa propre autorité, par voie de législation, et qu'il ne voulait pas de concordat ni d'arrangement direct avec Rome.

Lors des pourparlers de Vienne, il oublia et mit de côté ce principe et commença les tentatives d'arrangement direct avec le Pape, en passant par-dessus la tête du parti du centre, tenu complètement à l'écart de toutes les négociations. Brusquement, en 1880, comme l'atteste la correspondance diplomatique de M. de Hohenlohe, il émit la prétention de subordonner ses concessions envers Rome à la conduite que tiendrait le parti du centre dans les questions de politique intérieure. Un peu plus tard, sa politique entre dans une nouvelle phase, celle du *modus vivendi* établi par voie législative, au moyen du régime des pouvoirs discrétionnaires dans l'application des lois de mai. Enfin, et finalement, M. de Bismarck paraît avoir reconnu qu'il avait commis une nouvelle erreur, et le voici revenu sur le terrain que le Vatican n'avait jamais abandonné un seul instant. Il en est maintenant à traiter avec le pouvoir pontifical comme avec une puissance extérieure, ayant des droits égaux et une position égale. Jusqu'ici la diplomatie du Vatican s'est montrée la plus forte et la plus droite.

LA DYNAMITE A MONCEAU-LES-MINES

La *Bande noire* recommence ses exploits à Monceau-les-Mines. Il y a quelque temps, les anarchistes assommaient d'un coup de brique un brigadier de dragons. Le 10 février, ils ont renversé deux croix à Saint-Eusèbe et tiré un coup de revolver dans la fenêtre du marqueur Benoît Perrin, au Magny. Perrin avait été un des rares témoins qui avaient osé parler dans les procès de Chalon et de Riom. Voyant que ces petits exploits avaient passé inaperçus, la *Bande noire* a jugé qu'elle pouvait recommencer le bombardement. Elle a débuté par quelques gamineries. Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, quelques mauvais drôles — restés inconnus, — ont enlevé les portes des jardins de trois employés de la Compagnie des Mines ; une de ces portes, provenant du jardin de M. de Boisset, ingénieur, a été jetée dans la Bourbince. Deux jours après, c'est-à-dire dans la nuit de vendredi à samedi, raconte le *Salut public*, un individu resté inconnu a lancé contre l'habitation du maître mineur Saunier une cartouche de dynamite; l'explosion a été très violente, mais heureusement les dégâts ont été purement matériels.

Le lendemain, des coups de fusil étaient tirés sous les fenêtres des Maristes à Bellevue, commune de Montceau. Tous ces faits accumulés en quelques jours sont, au dire d'un correspondant du *Salut public*, les avant-coureurs d'heure rentrée en scène de la *Bande noire*. Ce sont de petites escarmouches pour tâter le terrain. L'organe des anarchistes : la *Tenaille* ne se gêne pas d'ailleurs pour annoncer leurs projets. L'aide de camp de Dumay, le citoyen Montarou, directeur de cette feuille, écrivait, il y a trois semaines : « A la place des syndicats, vous » allez voir naître de bons groupes révolutionnaires; vous entendrez bientôt les forçats de » l'industrie discuter non sur l'utilité de la dé » pense d'un banc, » — (on se rappelle que l'accusé Bonnet prétendait que, dans la dernière réunion de la chambre syndicale la *Pensée*, tenue quelques instants avant l'incendie de la chapelle du Bois-Duverne, on s'était borné à discuter l'achat de quelques bancs pour la salle des délibérations), — « mais la nécessité de la » Révolution. L'idée d'émancipation qui domi- » nera dans Saône-et-Loire ne sera plus le grou- » pement pactifique qui parlemente avec les » exploiteurs: ce sera la lutte réelle, la Com- » mune : la Commune qui nivelle et qui venge.

» Dès aujourd'hui, les groupes révolutionnaires » de Saône et Loire sont fondés. Ils fonctionnent » au grand jour, malgré vous. » Le citoyen Montaron terminait en disant qu'il n'était pas étranger à cette réorganisation d'une partie des forces populaires. Ainsi, au lendemain du procès de Riom, la *Bande noire* s'était reformée, les groupes révolutionnaires s'étaient reconstitués; ils agissaient au grand jour; ils défiaient la répression, ils narguaient le gouvernement.

« Les concessions que le gouvernement et M. Chagot auraient pu faire aux anarchistes n'auraient pas empêché ce nouveau mouvement d'éclater, écrit encore au *Salut public* son correspondant de Montceau-les-Mines. Et mon opinion se corrobore, comme vous le voyez, de celle de la *Tenaille*, affirmant, au lendemain du procès de Riom, et avec l'aplomb d'un journal sûr de son fait, que les groupes révolutionnaires de Saône-et-Loire étaient reconstitués et tout prêts à agir. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

Le budget

Paris, 2 mars.

Plusieurs journaux annoncent que le dépôt du budget sera retardé de quelques semaines, M. Tirard voulant déposer simultanément les projets ordinaires et extraordinaires.

La révision de la Constitution

Paris, 2 mars.

Plusieurs journaux annoncent qu'un conseil de cabinet sera tenu dans la soirée, au ministère de l'instruction publique, pour examiner la question de révision de la Constitution.

La révision et le ministère

Paris, 2 mars.

Le cabinet a déjà déterminé les points essentiels de la déclaration que M. le président du conseil compte faire à la Chambre, lundi, au cours de la discussion du rapport de M. Giraud.

On sait que M. Jules Farry doit combattre les conclusions de ce rapport, en invoquant des raisons d'ordre politique et parlementaire.

Il insistera sur le caractère du vote émis hier au palais du Luxembourg, sur les tendances conciliatrices de la majorité sénatoriale et sur l'agitation stérile que soulèverait en ce moment la discussion des projets révisionnistes.

Dans la pensée du gouvernement, cette discussion ne pourra être utilement ouverte devant la Chambre que le jour où le Sénat ne pourra plus y voir une sorte de menace pour lui.

La question des prétendants a momentanément rompu l'accord entre les deux Chambres, et il serait impolitique de répondre au Sénat par un vote solennel en faveur de la révision.

Difficultés ministérielles

Paris, 2 mars.

On rapporte que la promotion des quatre généraux, proposée par le général Thibaudin, n'a pas été acceptée en Conseil des ministres, sur l'opposition formelle de M. Waldeck-Rousseau.

Désentiment parmi les ministres

Paris, 2 mars.

La *France* dit que le conseil extraordinaire tenu ce soir, a prouvé le désentiment du gouvernement, sur la question de révision.

Un préfet belliqueux

Nancy, 2 mars.

M. Cazelle, préfet de Meurthe-et-Moselle, a adressé des témoins au rédacteur de la *Gazette de l'Est*, à la suite d'un article dans lequel il était personnellement attaqué.

Le rédacteur de la *Gazette* a refusé de constituer des témoins, en disant que son article était une simple reproduction de l'article d'un journal républicain et pouvait être interprété de différentes manières.

Un patriotique langage

Les journaux de Nancy ayant ouvert une souscription en faveur des inondés alsaciens-lorrains pour toutes les personnes qui en pourraient assister à la représentation théâtrale du 28 février, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a envoyé son offrande, qui était accompagnée de la lettre suivante :

« Nancy, 22 février 1883.

» Monsieur,

» Vous proposez une souscription aux personnes qui ne peuvent, à cause de leur caractère ou de leur situation, assister au concert organisé par la presse nancéenne en faveur des Alsaciens-Lorrains victimes des inondations. Je suis heureux de prendre part à cette œuvre patriotique, et je vous envoie sous ce pli la somme de 200 francs.

» Le concours que je dois donner aux associations de charité et les besoins des pauvres, plus pressants en cette saison, ne me permettent pas de faire une offrande plus considérable. Je le regrette vivement, car, je l'ai dit du haut de la chaire de la cathédrale, le jour de mon installation, et j'ai le droit et le devoir de le redire avec plus d'énergie que jamais, sur cette noble terre de Lorraine et à ces avant-postes de la France, nul n'est plus Français que moi.

» Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» † CHARLES FRANÇOIS,

» évêque de Nancy et de Toul. »

L'épée d'honneur de Thibaudin

Le journal le *Petit Méridional*, ayant pris l'initiative d'une souscription pour offrir une épée d'honneur au général Thibaudin, a reçu la lettre suivante du ministre de la guerre :

« Monsieur le rédacteur en chef,

» Tout en vous remerciant de l'initiative que vous avez cru devoir prendre, je ne saurais accepter, par esprit de discipline, d'être l'objet d'une manifestation quelconque.

» Comme chef de l'armée, il m'appartient de donner l'exemple de la correction la plus absolue en toutes circonstances et de l'exiger de mes subordonnés à tous les degrés de la hiérarchie.

» Je ne faillirai pas à cette obligation.

» Pour les hommes qui piscent au premier rang de leurs devoirs l'abnégation personnelle, il ne saurait y avoir une plus haute approbation de leurs actes que celle de leur conscience.

» Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de ma vive sympathie.

» Général THIBAUDIN. »

Le Prince Roland Bonaparte

Le *Figaro* croit savoir que le prince Roland Bonaparte, sous-lieutenant au 86e de ligne, vient d'adresser sa démission au ministre de la guerre.

Un duel

On assure que M. A. Meyer a envoyé des témoins à M. Dumont, pour l'article du *Gil-Blas* d'hier.

La procédure Byrn

Paris, 2 mars.

On sait que Franck Byrn a affirmé, à différentes reprises, qu'il se trouvait à Londres le jour de l'assassinat de Phœnix-Park. M. Lœw, procureur de la République, a ouvert une enquête pour vérifier cette déclaration de l'inculpé qui sera remis en liberté dès que l'exactitude en aura été reconnue.

Byrn, dans la cellule qu'il occupe, est seul, et non en compagnie de gens malfamés, comme quelques journaux l'ont prétendu. Des livres lui ont été donnés. Il reçoit régulièrement la visite de sa femme et de ses amis Davis et Casey.

ÉTRANGER

Les anarchistes en Espagne

Madrid, 2 mars, 9 h. 40 soir.

Le capitaine général d'Andalousie est arrivé à Xérès. Il a jugé nécessaire d'augmenter les forces, surtout la cavalerie et la gendarmerie montée et de donner aux autorités les pouvoirs extraordinaires accordés par les lois martiales pour agir contre le brigandage et pour venir à bout des menées des affiliés des sociétés secrètes, exaspérés par suite de l'arrestation de leurs chefs.

L'association dite de la Main-Noire compte 49,000 membres répartis entre 190 fédérations et organisées en 800 sections dirigées par des instructions émanant d'un comité central établi à Genève.

L'instruction judiciaire a amené la découverte de documents qui compromettent beaucoup de petits propriétaires et des gens d'une certaine position, ainsi que des membres de l'Internationale domiciliés à Madrid et dans les principales villes de la péninsule.

Les autorités judiciaires acquièrent chaque jour de nouvelles preuves de l'extension considérable de la fédération des travailleurs.

Le nombre croissant des arrestations a décidé les autorités à évacuer les prisons locales. 260 détenus ont été dirigés sur Cadix, 400 sur Xérès et 160 sur Arcos. Mais les crimes agraires et la destruction des vignes continuent.

Le ministre de l'intérieur, répondant à l'interpellation des députés de l'Andalousie, a affirmé que les autorités sont parfaitement maîtresses de la situation, et que des renforts sont déjà concentrés sur le théâtre de l'agitation, dont la justice possède tous les fils.

Madrid, 2 mars.

On vient d'opérer, aux environs de Xérès, la saisie d'une certaine quantité de dynamite et l'arrestation de plusieurs anarchistes armés.

Les arrestations augmentent dans les campagnes.

Plusieurs détenus ont fait des révélations au sujet des assassinats.

Les parquets ont ordonné l'arrestation des affiliés et des membres de l'Internationale Madrid et à Séville.

Les sociétés secrètes avaient l'intention de provoquer des désordres ainsi qu'une grève générale des travailleurs des campagnes à l'époque de leur réunion pour les travaux des champs.

On a arrêté trente-huit affiliés qui tenaient une réunion secrète près de Malaga. Ils étaient en possession de nombreux documents et étaient présidés par le maire d'une commune voisine.

On soupçonne que Malaga et la province sont aussi travaillées par les anarchistes que Cadix, Grenade et Xérès.

Les documents saisis constatent la provocation à une véritable jacquerie communiste et anarchiste, avec propagande collectiviste et dessein arrêté de détruire les propriétés rurales.

La ligue agraire aux Etats-Unis

Paris, 2 mars.

M. Parnell a écrit au président de la Ligue agraire en Amérique qu'il fera son possible pour assister au congrès qui doit se réunir à la fin d'avril, à Philadelphie, mais que son voyage est subordonné au sort du projet agraire irlandais, dont il va demander la seconde lecture pour le 14 mars.

Les ambassadeurs malgaches aux Etats-Unis

Washington, 2 mars.

Le Président Arthur a ordonné que des salves d'artillerie soient tirées à l'arrivée des ambassadeurs malgaches.

L'Allemagne et le Vatican

Rome, 2 mars.

La *Rassegna* dit qu'on ignore le contenu de la réponse de l'empereur Guillaume à la seconde lettre du Pape, mais qu'il ne saurait différer du contenu de la première lettre impériale. Cette seconde lettre est, comme la première, contresignée par M. de Bismarck. D'ailleurs, ajoute le même journal, la réponse officielle du gouvernement de Berlin au Vatican sera donnée dans sa réponse prochaine à la note du cardinal Jacobini.

Au Vatican

Rome, 2 mars.

A l'occasion du double anniversaire de sa naissance et de son couronnement, le Pape a reçu aujourd'hui les félicitations et les souhaits des cardinaux, évêques et autres prélats à Rome.

Le doyen des cardinaux a donné lecture d'une adresse. Le Pape a répondu par quelques paroles de circonstance.

CHOSES ET AUTRES

Philosophe de la cour d'assises :

Le président. — Malheureux ! vous avez tué ?

L'accusé. — J'avais faim. Quand le loup a faim, il tue.

Le président. — Il ferait mieux de travailler.

***

Petite séance de spiritisme.

L'esprit est invoqué. Les assistants sont dans un état de surexcitation indicible.

« Es-tu là ?

— Oui !

— Qui suis-je ?

— Un parfait imbécile, » répond l'esprit.

Ça jette un bon parmi les fidèles.

***

La censure en Russie :

Un auteur dramatique, ayant intitulé un petit lever de rideau : l'*Esclave de ses passions*, fut mandé devant un général en ou, botté, armé et roulant des yeux terribles.

— Ignorez-vous, monsieur, dit le général, que l'esclavage est aboli en Russie ? Prononcer seulement ce mot aujourd'hui est un outrage. Votre pièce changera donc de titre...

— Et quel titre prendrs-t-elle ?

— Le *Nègre de ses passions* !...

— Oh !

— C'est à prendre ou à laisser !... Allez !

L'auteur *prit*, et le *Nègre de ses passions* eut un succès fou à St-Pétersbourg.

***

Un de nos jeunes musiciens sans talent lisait hier dans un journal les détails des honneurs rendus à Wagner, à l'occasion de ses funérailles :

— Et dire, s'écria le fruit sec en jetant le journal avec colère, dire que ces choses-là n'arrivent que quand on est mort !

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

CONCERT. — Voici le programme du concert vocal et instrumental qui sera donné le dimanche 11 mars, à sept heures du soir, dans les salons de la Mairie, au profit de la caisse de secours de la Société des Sauveteurs du département du Nord, avec le concours de la *Grande Harmonie* et de Mlle Brouchette, élève du Conservatoire de Paris; de MM. Montigny, piston-solo de la *Grande Harmonie*; Morel, ténor-solo des Orphéonistes de Tourcoing; Fournier, clarinette-solo de la *Grande Harmonie*; Bernard, baryton, lauréat du Conservatoire de Lille, et Vergote, comique de genre.

PREMIÈRE PARTIE. — 1. *Grande Harmonie*, Ouverture de la *Pie voleuse*, Rossini. — 2. M. Morel, *La Déesse et le Berger*, Godard. — 3. M. Fournier, *Le Rêve*, fantaisie pour clarinette, Ivan Mutler. — 4. Mlle Brouchette, *Pierre de Médicis*, Paniatowsky. — 5. M. Bernard, *Les Porcherons*, Grisar. — 6. M. Vergote, Chansonnette, ...

DEUXIÈME PARTIE. — 1. *Grande-Harmonie*, Ouverture de *Caïd*, Amb. Thomas. — 2. Mlle Brouchette et M. Bernard, duo de la *Fille du Régiment*, Donizetti. — 3. M. Montigny, fantaisie pour piston, Arban. — 4. M. Morel, *Martha*, Flotow. — 5. M. Fournier, Adagio et finale du deuxième concert, Weber. — 6. M. Vergote, Chansonnette, ...

Le piano sera tenu par Mlle Letellier, professeur à l'Académie de musique.

Le prix d'entrée est fixé à *2 francs*.

On peut se procurer des cartes à l'avance au bureau du *Journal de Roubaix*, chez MM. Landoussy, Barrez, dans les bureaux de tabac, et chez M. Bienvenu, à Wattrelos.

LA « CONCORDIA. » — Un concert vocal et instrumental, organisé par la *Concordia*, avec le concours de plusieurs membres du patronage St-Eloi, sera donné demain dimanche, 4 mars, à sept heures du soir, dans l'une des salles du patronage St-Eloi, rue du Tilleul.

Voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE. — *Léonidas*, ouverture, la *Concordia*. — 2° *Les Dragons de Villars*, fantaisie, la *Concordia*. — 3° Polka pour piston, Louis Dassens. — 4° Chansonnette comique, Firmin Dens. — 5° Mélodie, Henri Selosse. — 6° Chansonnette comique, F. Delin.

DEUXIÈME PARTIE. — 1° *Septuor*, par les frères Petit. — *Stances à l'Océan*, romance, A. Clarisse. — 3° Air varié pour piston, Louis Dassens. — 4. Chansonnette comique, J. Allonclus. — 5° *Alain Blanchard*, duo, Selosse et Clarisse. — La fête des Mitrons, scène comique.

LES VOLS DE PORTE-MONNAIE continuent. Nous en avons aujourd'hui deux à enregistrer.

Hier matin, un garçon boucher, nommé Joseph Cuvelier, se trouvant à l'Abattoir, avait déposé dans un coin son paletot contenant un porte-monnaie. Lorsqu'il reprit son vêtement, il n'y trouva plus son porte-monnaie. Il a des soupçons sur l'un de ses camarades. Une enquête est ouverte.

Ce matin, à neuf heures, une ménagère s'était rendue à la Halle centrale pour faire des emplettes. Au moment de payer ses provisions, elle constata la disparition de son porte-monnaie.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. — M. Duvau, rue d'Argont, a un acheteur en tissus, soieries, lainage et articles fantaisies pour dames. — M. Warburg, 22, rue Richer, a un acheteur en tissus et confections pour dames. — M. Chandler, 24, rue Saint-Marc, a un acheteur en tissus et nouveauté fantaisie, garnitures, etc. — M. Miccio, 22, rue Richer, achète tissus, soieries, dentelles et autres fantaisies pour l'Italie. — M. Berchon, 66, rue Tiquetonne, a un acheteur tissus et autres nouveautés pour été.

TOURCOING

UN PAQUET BIEN FOURNI. — Le 26 février, à 5 heures et demie du matin, un honnête homme a trouvé dans la commune de Sanghin, et a remis à la police, un paquet contenant les objets suivants :

Un jupon de femme en coton blanc; un jupon de laine tricoté ; un foulard de soie portant en étiquette 55 sous; une paire de bottines de femme; une cravate de guipure; trois mouchoirs de poche à carreaux; deux tabliers de toile bleue et un à carreau; une pièce de velours en canevas pour faire des pantoufles; une pièce d'étoffe d'environ six mètres; trois mouchoirs de poche et un porte-monnaie contenant : huit pièces d'or de 20 francs, un billet de 50 francs, une pièce de 2 francs, onze sous; deux montres en or dont l'une pour homme, portant le n° 3132 et l'autre pour femme portant le n° 43368 ; deux billets de la loterie des Beaux-Arts aux numéros 2108819 et 2108820 ; enfin une boucle d'oreille en or.

VOL A MARCQ-EN-BARŒUL. — Dans la nuit du 28 février au 1er mars, des voleurs se sont introduits par une fenêtre, dans le domicile de M. Bury, cultivateur à Marcq-en-Barœul, et il se sont emparés d'une somme de trois cents francs.

HYDROPHOBIE — Un cas d'hydrophobie a été constaté, hier, dans la commune de Linselles, sur un chien de chasse appartenant à M. H.

Ce chien a été abattu, sur l'avis du vétérinaire de cette commune, M. Mullet, qui en a fait l'autopsie et a reconnu qu'il était atteint de la rage.

On croit qu'un petit chien, qui a été aperçu dans les environs de Linselles, il y a environ un mois, que l'on ne soupçonnait pas alors atteint d'hydrophobie et qui, cependant, est mort enragé, aura communiqué la maladie à l'animal qui vient d'être abattu.

Un arrêté, enjoignant à tous les propriétaires de chiens de tenir ces animaux attachés et muselés, a été publié immédiatement dans toute la commune.

LILLE

ÉRECTION D'UNE STATUE A DUPLEIX. — Le Comité départemental, formé pour l'érection d'une statue en l'honneur de Dupleix, dans la ville de Landrecies, continue de s'occuper de cette œuvre de réhabilitation.

Déjà de nombreuses souscriptions lui ont été remises. Des appels viennent d'être faits aux directeurs des établissements scolaires du département et à un grand nombre de particuliers. Lorsque les réponses à ces dernières demandes auront été transmises, ce comité s'occupera du choix de l'artiste.

Voici, en les groupant par catégories, les résultats obtenus jusqu'à ce jour.

Conseil général du département du Nord, 3.000 fr. — Conseils municipaux du département du Nord, 2.744 fr. — Landrecies, 1.550 fr. — Chambres de commerce, Sociétés savantes Sociétés de géographie du département du Nord, 1.000 fr. — Pondichéry, par l'intermédiaire de M. Mancel, directeur du service maritime à Dunkerque, 3.116 fr. — Taïti, par le même intermédiaire, 356 fr. — Divers quartiers maritimes de France et des colonies, par le même intermédiaire, 771 fr. — Soit, avec quelques souscriptions non reprises dans les indications ci-dessus, un total de 14.200 fr.

Ces chiffres nous démontrent que l'œuvre a été comprise dans le département du Nord, et le Comité espère, en s'adressant à tous ceux qui s'intéressent aux gloires de la France, obtenir bientôt la somme qui lui manque encore pour la réalisation de l'œuvre patriotique qu'il a entreprise.

L'inspecteur d'Académie, directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, informe Mesdames les institutrices qu'une session d'examen, en vue du certificat d'aptitude à la direction des cours normaux de couture et de confection des vêtements (premier ordre), sera ouverte à Paris, le mercredi 28 mars 1883. Les examens auront lieu à la mairie du IVe arrondissement, place Baudoyer.

Toute personne pourvue du brevet élémentaire et du certificat d'aptitude à l'enseignement de la couture et de la confection (second ordre) et justifiant de la connaissance de deux méthodes de coupe au moins, est admise à y prendre part.

Toutefois, les aspirantes, non pourvues du diplôme de second ordre, seront admises cette année à se présenter au certificat d'aptitude de premier ordre.

Elles sont prévenues que la commission leur fera subir à la fois les épreuves combinées du premier et du second ordre. — Les demandes d'inscription devront être adressées avant le 22 mars, au ministère de l'instruction publique (direction de l'enseignement primaire — 6e bureau).

Des renseignements complémentaires seront fournis aux aspirantes au secrétariat de la direction départementale de l'enseignement primaire, à Lille.

UNE CONFÉRENCE sera donnée, demain dimanche 4 mars, à trois heures, à l'Hippodrome de Lille, par M. André Barbes, sous la présidence de M. de Baudry d'Asson, député de la Vendée.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation peuvent en réclamer chez M. Justin Ruffelet, rue Traversière, à Roubaix.

CHRONIQUE ARTISTIQUE. — Les abonnés du Théâtre viennent d'adresser la pétition suivante à M. le Maire de Lille et à MM. les Membres de la Commission d'enquête :

« Les abonnés du Théâtre et les abonnés démissionnaires de cette saison, prennent la liberté d'appeler votre attention sur l'état d'abaissement où en est arrivée la scène lilloise cette année, sous la déplorable administration du directeur actuel.

» Ils expriment les vœux que la direction ne soit pas confiée, la campagne prochaine, à M. Gaultier, et que la Municipalité fasse exécuter le cahier des charges dans toute sa teneur.

» En dernier lieu, il ne leur est pas possible de passer sous silence l'attitude regrettable de certains conseillers municipaux qui, sortant de la réserve qui leur est imposée, se mêlent à tort et sans aucun droit aux manifestations du public et semblent même vouloir le diriger.

» Veuillez agréer, etc.

(Suivent 100 signatures).

» Lille, le 2 mars 1883. »

— Le beau tableau d'Albéric Duyver, le *Christ mourant*, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, va être expédié aujourd'hui à Paris, pour le prochain Salon.

Depuis quinze jours, l'atelier de Duyver a été constamment visité par tous les amateurs de Lille et de la région, qui tous ont été unanimes dans leur admiration et dans leurs compliments au jeune peintre, qui se révèle par une œuvre d'une telle importance.

Plus de trois cents amateurs sont allés féliciter le peintre chez lui, dans ces cinq derniers jours.

CHRONIQUE DU TRAVAIL. — *Marcq-en-Barœul*. — Les ouvriers de M. Montellier, maître fondeur ont avisé ce dernier qu'ils mettraient son atelier à l'index s'il y recevait un nommé A. Ingelrets, monteur, qui ne fait pas partie de la chambre syndicale de Lille-Tourcoing. Un nommé Loridant, qui aurait proféré des menaces, aurait, dit on, été l'objet d'un procès-verbal.

L'*Echo du Nord* reproduit une correspondance lilloise adressée à l'*Indépendance belge*, et sortie peut-être des bureaux où elle revient : l'opportunisme a de ces mystères.

Le titre de la correspondance est solennel : *Ultramontains et concordataires*. Les Ultramontains sont les catholiques de Lille qui s'appuient sur le récent décret de la congrégation de l'Index pour combattre les mauvais livres introduits dans les prétendues *écoles neutres*. Les *Concordataires* sont les « quarante et quelques prélats français » et Mgr l'archevêque de Cambrai avec eux, « qui ne se sont pas officiellement mêlés à cette campagne. » Ce que le concordat peut bien avoir à faire ici, nous ne le savons, à moins que l'*Echo* ne veuille rappeler à ses lecteurs que le concordat stipule la liberté complète de l'Eglise en France, et par conséquent la liberté pour les pères de famille catholiques, de faire instruire leurs enfants sans les faire empoisonner par certains manuels d'instruction morale et civique.

Quant aux Ultramontains, l'*Echo* et l'*Indépendance* trouvent qu'ils n'ont pas avec eux l'archevêque de Cambrai, et que « la sanction *la plus haute* manque à l'agitation cléricale. » Cela est puremant ridicule et faux. 1° Ridicule, parce que « *la sanction la plus haute*, » pour des catholiques, — ultramontains ou concordataires, peu importe, — c'est la sanction du Pape; et les ultramontains lillois l'ont tout entière — trop complète même, au gré du correspondant de l'*Indépendance*. — 2° Faux, parce que Mgr l'archevêque de Cambrai, de la façon la plus nette, avait annoncé aux catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, son intention de condamner les susdits *Manuels*, s'ils entraient dans les écoles, et que cette *condamnation épiscopale* est devenue superflue, en présence de la *condamnation papale* qui fait loi pour tous les évêques, comme pour tous les fidèles dans le monde entier. Du reste, il n'y a pas de numéro de la *Semaine religieuse*, publiée sous la haute autorité de Mgr l'archevêque, qui ne contienne très explicitement et très énergiquement tout ce qu'il faut pour faire exécuter, pleinement et universellement, dans le diocèse de Cambrai, le décret de la Congrégation de l'Index.

L'*Echo du Nord* a donc prouvé une fois de plus et à ses dépens, qu'il aurait beaucoup de choses à apprendre ou à se rappeler, quand il s'agit de l'Eglise catholique.

EXPOSITION D'HORTICULTURE. — Dimanche prochain, 4 mars courant, aura lieu, au Palais-Rameau, un concours de plantes fleuries ; cette exposition, organisée par les soins de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, sera publique et gratuite, de midi à six heures.

Le même jour, à quatre heures précises, séance générale, suivie d'une conférence *pratique* sur la culture du pêcher, par M. J. Sornin aîné, professeur et successeur de feu Alexis Lepère, de Montreuil-sur-Bois.

Une nouvelle société chorale vient de se former à Lille, sous le titre : *Union intime*.

PENDU. — On a trouvé, pendu dans sa chambre, le cadavre du nommé J. Meurisse, cabaretier, rue Pierre Dhondegerst.

ACCIDENT. — Tease, balayeur de rues, âgé de 61 ans, a été renversé rue du Faubourg-de-Tournai, par une voiture de boucher qui lui a fracturé le pied gauche. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Hier, le docteur Dupras a failli être victime d'un assez grave accident. Son cheval s'est emporté, place de la Nouvelle-Aventure; un brancard de la voiture s'est brisé et, sans une énergique intervention, un plus grand malheur semblait inévitable.

NORD

CAMBRAI. — Mercredi, un ouvrier de la fabrique de MM. Wallerand et Cie, nommé Joseph Waldecq, célibataire, âgé de quarante sept ans, demeurant rue des Bouchers, est tombé, tête première, dans une cuve pleine d'eau bouillante, servant à la teinture des tissus. Cet homme était sujet à de fréquents accès d'épilepsie. Il est mort pendant le trajet de la fabrique à l'hôpital.

VALENCIENNES. — On se rappelle que le 16 juillet dernier, un train de tramways, composé de quatre voitures, qui ramenait vers Valenciennes une grande quantité de personnes revenant des courses de Vicq, a déraillé en sortant de la commune d'Escaupont. La machine, lancée à toute vapeur pour remonter une côte, s'est jetée sur un arbre de la route et a été renversée sur la première voiture.

Trois personnes furent tuées et vingt-trois furent blessées plus ou moins grièvement.

Par jugement du tribunal de Valenciennes, en date du 5 janvier dernier :

M. Mestreit, directeur de la Compagnie, a été condamné à 600 fr. d'amende.

E. Delsant, mécanicien, conducteur du train, 100 fr.

MM. Ferret, ingénieur, Tulle, contrôleur et Rugot, chef de train, ont été acquittés.

Sur l'appel de M. le procureur général, l'affaire est revenue mardi devant la Cour de Douai.

La Cour a remis à huitaine le prononcé de son arrêt.

DOUAI. — On annonce la mort de Mme Boucher-Cadart, femme de l'ancien conseiller à la Cour de Douai, aujourd'hui conseiller à la Cour de Paris.

Mme Boucher Cadart a succombé à une péritonite.

BOURBOURG CAMPAGNE. — Le 28 février dernier, vers huit heures du matin, le sieur Séraphin Demol, meunier à Bouckerque, se trouvant en notre commune, voulut arrêter un cheval qui s'était échappé de l'écurie du sieur Auguste Sterckeman. Ayant atteint l'animal, il fut heurté si violemment qu'il tomba, et dans sa chûte se fendit le crâne. Malgré tous les soins dont elle était l'objet, la victime expirait le même jour à quatre heures.

Ce pénible accident a causé une vive impression en notre commune, où le sieur Damol était très-estimé.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par Calais et Douvres, a été, pendant le mois de février, de 4,241 passagers. Ces chiffres offrent une augmentation de 1,280 passagers sur le mois correspondant de 1882.

— *Union géographique du Nord*. — Samedi 3 mars, à 8 heures 1/2 du soir, à la salle des concerts, rue Saint-Michel, aura lieu une conférence de géographie faite par M. Georges Renaud, directeur de la *Revue géographique internationale*, sur les explorations géographiques contemporaines.

— *Arrestation*. — Le nommé Monbatiste, marin, âgé de 27 ans, demeurant au Conrgain, a été arrêté pour une affaire de mœurs.

AIRE. — On écrit de cette ville :

« La pétition qui vient d'être adressée à M. le préfet du Pas-de-Calais, pour obtenir que les instituteurs laïques et congréganistes de la commune d'Aire soient autorisés à enseigner le catéchisme dans leur domicile privé, et en dehors des heures de classe, a été couverte d'un nombre considérable de signatures. Tout le monde a compris que l'enseignement religieux est d'absolue nécessité pour former des citoyens instruits de leurs devoirs, et que cet enseignement est impossible sans le concours des instituteurs; or, depuis le mois d'octobre dernier, l'instruction religieuse est bannie des écoles laïques, par ordre des inspecteurs; quant aux congréganistes, ils ont été durement frappés d'une peine disciplinaire. Depuis deux mois après les heures de classe, ils sont obligés de conduire leurs élèves dans un local fort éloigné des écoles, pour faire un concours de catéchisme; ce déplacement constitue pour tous une grande perte de temps, les inconvénients qui peuvent en résulter pour la santé des enfants; aussi, nous ne doutons pas que M. le préfet faisant droit à la demande des pétitionnaires, s'empresse de mettre fin à un état de choses qui ne peut durer. »

BIENVILLERS-AU-BOIS. — Une triste vengeance : on a déposé, pendant la nuit, une quantité de braises allumées contre la porte de la grange du garde-champêtre de Bienvilliers-au-Bois, M. Vaillant Martial. Heureusement, un de ses voisins s'en est aperçu, et on put éteindre ces braises avant qu'elles aient mis le feu.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 2 MARS. — Marie Raux, rue de la Tuilerie, cour Lecomte. — Alphonse Vanguliek, rue St-Jean, cour Ramaert, 20. — Hen